



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 10 / Juin 2019

BILLET DE LA SYNDIQUE

En cette période, à l'heure des mouvements féministes, à l'heure où l'action des femmes dans notre société est mise en avant, il est quelques dames de Veytaux qui ne sont pas dans la rue mais agissent pour le bien commun.

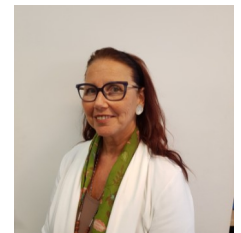
Confrontées, comme de nombreuses sociétés basées sur le bénévolat, à l'érosion de ses membres, la gym-dame de Veytaux s'est interrogée en début d'année. La solution trouvée mérite un petit détour par ces quelques lignes... Non, la gym dames ne disparaîtra pas, oui, elle va continuer son action sous forme d'une amicale, dont la définition nous dit que des personnes s'asso-

cient pour l'entraide, qui permettra à ses membres aussi bien de faire du sport, de se rencontrer pour une balade, pour un café ou toute autre activité permettant le partage, l'amitié. Ce virage dans ce monde qui prône, à travers les réseaux sociaux, l'individualisme sous forme de solitude devant nos écrans, est à relever. Ne pas baisser les bras, se renouveler plutôt que de disparaître est méritoire et nous encourage aussi pour l'élaboration de notre salle des sociétés dans notre futur bâtiment multigénérationnel.

Bravo Mesdames.

Aux portes d'un été que je vous souhaite beau et chaud, je vous encourage à découvrir notre fier porteur de bannière communale lors de la prochaine Fête des Vignerons sur la page suivante, merci à lui de porter haut nos couleurs.

Christine Chevalley,
Syndique



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 29 avril 2019, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis No 05/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 350'000.00 TTC au maximum pour couvrir les frais liés au renouvellement et à l'extension de l'éclairage public situé le long de l'avenue de Chillon (RC 780 en traversée de localité).

Dans sa séance du 17 juin 2019, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- les préavis Nos 03 et 04/2019 relatifs aux comptes communaux 2018 et au rapport de gestion 2018;

- le préavis No 06/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 222'000.00 TTC pour couvrir les frais d'études permettant de chiffrer le prix du renouvellement, de la mise en conformité des ouvrages de protection contre les chutes de pierres et de blocs, ainsi que la création d'un chemin forestier au lieu-dit « Les Evuez »;

- les préavis Nos 07/2019 et 08/2019 relatifs respectivement aux comptes 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) et du Fonds culturel Riviera;

- le préavis No 09/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif

de CHF 10'571.00 TTC au maximum pour couvrir les frais liés à la mise en conformité des installations de remontées mécaniques des Rochers-de-Naye.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 9 septembre 2019
- 28 octobre 2019
- 2 décembre 2019

Elles sont ouvertes au public.

ETUDE DE FUSION DES COMMUNES DE VEYTAUX ET MONTREUX

Comme annoncé au Conseil communal dans sa séance du 17 juin 2019 – faisant référence aux modifications de la Loi sur les fusions de Communes soumises à référendum facultatif, dont l'échéance était fixée au 30 mai 2019 – les Municipalités de Veytaux et Montreux ont demandé le 3 mai 2019 au Canton une aide financière au démarrage et l'appui du délégué de l'Etat chargé d'accompagner les fusions de Communes.

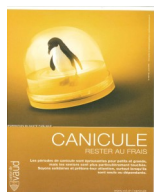
Dans sa lettre du 28 mai 2019, la Cheffe du Département en charge de ce dossier répond que l'Etat ne

pourra se prononcer que sur la base d'un projet de budget, et que l'aide au démarrage ne sera versée qu'à condition que les deux Conseils communaux acceptent la demande de crédit pour l'étude de fusion.

Une deuxième rencontre avec l'ensemble des deux Exécutifs est d'ores et déjà fixée au 1^{er} juillet 2019, elle permettra de planifier les étapes à venir. Ainsi, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite de cette procédure.

La Municipalité

CONSEILS EN CAS DE CANICULE



La Municipalité tient à rappeler à la population fragilisée et âgée que, lors de fortes chaleurs, il convient de respecter certaines règles, à savoir :

Se reposer, rester chez soi :
Réduire l'activité physique.

Laisser la chaleur dehors - se rafraîchir:

Le jour : fermer fenêtres, volets, stores, rideaux.

La nuit : bien ventiler.

Porter des vêtements clairs, amples et légers.

Rafraîchir l'organisme : douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids.

Boire beaucoup - manger léger:

Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif. Repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel.

Nous vous rappelons également le site du Canton de Vaud www.vd.ch/canicule, qui vous renseignera et vous donnera des informations utiles ainsi que des astuces, pour passer au mieux cette période de canicule.

A noter encore le numéro de la Centrale téléphonique des médecins de garde en cas de malaise:
Tél. 0848 133 133.

La Municipalité fait parvenir, chaque année, un courrier aux aînés de la Commune pour leur rappeler les directives à respecter durant cette période. En cas de fortes chaleurs, la Commune contactera celles ne bénéficiant pas de personne de contact dans leur entourage, afin de s'assurer de leur bien-être.

L'administration communale est à votre disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples informations.

VIN D'HONNEUR DE LA COMMUNE DE VEYTAUX

Il vous est possible de vous procurer à l'administration communale du vin d'honneur de la Commune (Chardonnay) au prix de CHF 15.00 la bouteille de 75 cl.



BALADE AUX ROCHERS-DE-NAYE

Nous vous informons que la passerelle du sentier extérieur des grottes de Naye sera à nouveau accessible dès le début du mois d'août.

ESPACE PROCHEs

Informier - Orienter - Soutenir les proches et proches aidants

Des professionnels répondent à vos questions et vous orientent vers les prestations les plus adaptées à vos besoins.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Par tél. : 0800 660 660 (appel gratuit)

Entretien individuel (sur rendez-vous) dans un lieu proche de votre domicile.

Prestations gratuites.

Espaces Proches est une association reconnue d'utilité publique et subventionnée par le Canton de Vaud

www.espaceproches.ch



FETE DES VIGNERONS - EVENEMENTS

Un jour au paradis - Parcours ludique - Journée officielle du district Riviera - Pays d'Enhaut



Dans le cadre de la Fête des Vignerons, la journée officielle du 8 août mettra en lumière les 13 communes du district Riviera - Pays-d'Enhaut qui vous proposeront un parcours dégustation ouvert à toute la famille, ponctué d'animations musicales et culturelles.

En parcourant les 8 postes disséminés dans toute la ville, vous découvrirez non seulement des attractions emblématiques de la région, mais vous aurez également l'occasion de déguster 9 vins sélectionnés par un sommelier professionnel pour leur terroir et leur spécificité.

Une dégustation spéciale ravira les palais des plus jeunes qui clôtureront leur parcours en beauté, avec un tour de grande roue !

Des bénévoles sont encore recherchés pour prêter main forte sur le parcours.

Plus d'infos sur : www.unjourauparadis.ch

Balade au paradis - Jeu de piste en ville de Vevey

Du 1er juillet au 31 août 2019, on vous emmène au paradis...dans le district Riviera - Pays-d'Enhaut!

C'est à Vevey, berceau de la Fête des Vignerons, qu'il vous est proposé de participer à la BALADE AU PARADIS, un jeu de piste ludique d'une durée approximative d'une heure et demie. Chacun des 13 postes vous immerge dans une commune du district: au travers d'anecdotes et d'histoires à écouter sur l'application smartphone à télécharger.

Alors incollable sur la région, vous n'aurez aucun problème à répondre aux questions du concours pour participer au tirage au sort. A la clé, de superbes lots offerts par les hôteliers de la Riviera et du Pays-d'Enhaut ainsi que par les commerçants de Vevey.

Les cartes de parcours sont disponibles dès le 30 juin dans les offices du tourisme de la région, les hôtels, les musées et les commerces. Plus d'infos sur : www.baladeauparadis.ch



BANNERET COMMUNAL

La Municipalité a le plaisir de vous informer que la Commune de Vevey sera représentée, lors de la Fête des Vignerons, par Monsieur Sébastien Siegler qui

portera la bannière communale à chaque représentation. Nous lui adressons toute notre reconnaissance pour son engagement.

PARTICIPANTS A LA FÊTE DES VIGNERONS

La Municipalité souhaite organiser une rencontre, dans le courant du mois de septembre, de tous les participants à la Fête des Vignerons afin de les remercier de leur participation, de prendre quelques photos et

surtout d'évoquer les magnifiques moments qui auront été vécus. Pour ce faire, nous vous prions de bien vouloir vous annoncer au greffe municipal.

JOURNEE DE LA MOBILITE RIVIERA - SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

Les communes de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux, Veveytaux et Villeneuve organisent le samedi 7 septembre prochain un événement durant lequel vous êtes invités à parcourir un itinéraire partant soit de Vevey ou La Tour-de-Peilz, soit de Villeneuve ou Veveytaux pour rejoindre Montreux par le moyen de mobilité douce que vous choisirez. Un point de rencontre au Centre des Congrès rassemblera les participants avec

discours / apéro / musique. Une table ronde suivra avec différentes personnalités romandes (sportives/scientifiques / politiques) sur le thème des mobilités douces et des aménagements pour les pratiquer. L'objectif est de sensibiliser un large public et en particulier les élus des corps délibérants, sur la nécessité de planifier et réaliser des aménagements urbains favorables à ces mobilités douces.

60 ANS DE LA CHAPELLE DE VEYTAUX

L'anniversaire est à fêter et le sera le

dimanche 8 septembre prochain

par quelques moments choisis: le culte central à la chapelle, suivi d'un apéritif dînatoire, et pour l'après-midi l'exposition d'œuvres d'artistes veytausiens et un concert de musique. A ce propos, la Paroisse de Montreux-Veytaux lance un appel aux habitants du village qui souhaitent participer à l'exposition en présentant une ou plusieurs de leurs œuvres : peintures, photographies, découpages, broderies, poteries, collections, etc - la palette est ouverte...

Les personnes intéressées sont priées de contacter M. Pierre Müller par téléphone au N° 021 963 40 11, (de préférence le soir, ou annonce sur le répondeur).



Les habitants de Veytaux sont invités à se joindre à cette journée de fête, souhaitée conviviale et chaleureuse. L'horaire en sera publié en temps utile. D'ores et déjà : **Bienvenue à toutes et tous qui pourront en être !**

SUISSE SHOTOKAN KARATE



Suisse Shotokan Karaté, section de Veytaux, accueille les personnes intéressées à la découverte d'un art martial qui promeut courage, courtoisie, intégrité et contrôle de soi.

La section de Veytaux a été fondée en 1989 par feu Monsieur Jean-Pierre Fiaux. Aujourd'hui, l'un de ses membres a repris la destinée du club. Intéressé/e par une activité martiale ? Vous êtes invité/e à un entraînement au cours duquel vous pourrez découvrir cet art.

Vous pouvez contacter M. Alain Schmid, Président, pour de plus amples informations : alain.schmid63@bluewin.ch

Lieu d'entraînement : salle de gymnastique de Veytaux, rue du They 1

Horaire : les lundis de 19h.00 à 20h.30

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **7 septembre 2019** Mini Beer Festival
Dès 16h00 - Rue du They 1
- **8 septembre 2019** 60 ans de la Chapelle de Veytaux
A 10h00 à la Chapelle
- **28 septembre 2019** JOJ2020, cérémonie
10h00 - Rue du They 1
- **25 et 26 octobre 2019** Braisinée
Dès 9h00, Place du Village
- **30 novembre 2019** Loto du Ski-Club des RDN et de la Gym Hommes
A 20h00 - Rue du They 1
- **7 décembre 2019** Soirée annuelle de la FSG Chillon
A 20h00 - Rue du They 1
- **12 décembre 2019** Noël de Pro Veytaux
Dès 18h00 - Rue du They 1

JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Madame Andrée Brêchet-Puenzieux

qui a fêté ses 90 ans le 11 avril 2019.



Très bel été à tous